



INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES Année scolaire 2026-2027

NOM et Prénom de l'élève : _____ Classe : _____

Nom et prénom des parents de l'enfant : _____

UTILISATION DU RESTAURANT SCOLAIRE :

Merci de cocher les jours de cantine **directement sur le site ROPACH**. Pour rappel, le site garde en mémoire la saisie de l'année précédente, à vous de faire les modifications si besoin.

Particularités :

Repas sans viande

Allergie alimentaire reconnue avec mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

UTILISATION DU SERVICE PERISCOLAIRE :

Cochez si vous souhaitez une facturation forfaitaire annuelle (voir annexe 2 du règlement financier) pour :

L'accueil du matin l'accueil du soir

Pour l'accueil au périscolaire occasionnel, il n'y a pas d'inscription préalable.

UTILISATION DU SERVICE PERISCOLAIRE DU SOIR :

Les tarifs sont détaillés à l'annexe 2 du règlement financier.

- Garderie de la maternelle au CE2 inclus, sans inscription préalable.
- Pour le CE2, étude surveillée facultative sur inscription annuelle :

| Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
|-------|-------|-------|----------|
| | | | |

- Pour les classes de CM1 et CM2, étude surveillée obligatoire si votre enfant est encore présent à l'école à 16h45. Inscription annuelle.

Vous devez impérativement choisir une heure de fin d'étude surveillée. Si vous n'entourez rien votre enfant sortira de l'étude à 18h. Merci d'entourer l'horaire choisi :

| Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
|-------|-------|-------|----------|
| 17h30 | 17h30 | 17h30 | 17h30 |
| 17h45 | 17h45 | 17h45 | 17h45 |
| 18h00 | 18h00 | 18h00 | 18h00 |

Toute information, demande ou changement se fait par mail (intendance@ecolesaintclair.fr) auprès de Stéphanie Bichonnier.